Déposée le 19 Septembre 2019 à 18:53

Par MALIDIN Pascale Rue de ateliers Zl Kaweni 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Je viens d'ouvrir mon snack près de la station Total de Kaweni . Mes investissements sont conséquents.

Si le projet permet de drainer autant de clients qu'aujourd'hui ce sera une bonne chose. Cependant je suis très inquiète sur la période des travaux qu'engendre un tel projet. Il n'est pas question pour moi d'avoir une baisse de fréquentation sur les 3 années nécessaires à la réalisation de ce projet.

j'ai créé 2 emplois et déjà ils sont en risque.

N'ayant reçu aucune information sur ce point, je suis solidaire des demandes de l'Association pour la Défense de

Economiques de Kaweni ADIEK à laquelle j'ai adhérée.

Observation n°70

Déposée le 19 Septembre 2019 à 18:56 Par Anonyme

Observation:

Comme d'habitude il n'y a eu aucune communication au sujet du projet de caribus...pas de 4 par 3 affichés dans les rues pour informer sur le projet.

Je viens d'apprendre et consulter le site.

Comment faite vivre l'économie de mamoudzou en bloquant la circulation pendant trois ans et en restreignant drastiquement le nombre de places de parking pour les voitures. Comment vont faire les commerçants et prestataires nautiques pour survivre ?? Sans le nombre de places nécessaires plus personne ne viendra sur mamoudzou.

MERCI pour la lecture de ce message

Observation n°71

Déposée le 19 Septembre 2019 à 18:56 Par Anonyme

Observation:

Aucune communication sur ce projet caribus pour informer les principaux concernés. On apprend ce projet par hasard à 2 jours de l'échéance bravo!

Comment faire fonctionner un front de mer avec des restos sans place de parking et juste un système de bus pour couler une économie chapeau vous avez tout compris.

Plus personne ne va venir sur mamoudzou pour le plaisir ça sera juste les gens qui viennent travailler. Merci de prendre en compte l'avis des concernés et demander un avis de la population en communiquant.

Déposée le 19 Septembre 2019 à 19:04 Par Anonyme

Observation:

Je viens de prendre connaissance du projet caribus, le manque de communication sur ce projet est aberrant. Il va y avoir un gros de manque de place de parking sachant qu'il y a beaucoup de monde sur Mamoudzou. Le fait de ne pas pouvoir prendre les courses alimentaires dans le bus mais pourquoi????

Pendant 3 ans la circulation avec le projet va être un enfer sur 1 voie!

Je pense surtout au commerce de mamoudzou, vous voulez tuer

l'économie locale ? Les taxis vous comptez en faire quoi ?

Ce projet ne va pas aider mayotte à ce développer !!!

Observation n°73

Déposée le 19 Septembre 2019 à 19:41 Par Anonyme

Observation:

Je suis au courant que je peux d onner mon avis deux jours avant la cloture! Pourquoi n y a t il pas eu de communication en 4 par 3 dans les rues ou sur les reseaux sociaux...

Je pense que cet enorme projet va plonger mamoudzou dans un desert medical, desert d activités nautiques, desert de sorties le soir... Nous n avons deja pas beaucoup de liberter sur ce territoire et si maintenant nous devons etre obliger de tout faire avec des bus, et bien merci on ira ailleurs. Il faut repenser le nombre d places de parking.... Si les travaux dure 3 ans, comment voulez vous que l economie de mamoudzou ne soit pas aneantie.

Du changement, oui, mais je pense qu un tel projet n estpas adapté a mayotte et a deja fait l'objet de gros probleme de desertification des centres villes de metropole au profit de zones commerciales peripheriques !!!

Observation n°74

Déposée le 19 Septembre 2019 à 19:53 Par Anonyme

Observation:

Comment pouvez vous esperer que les entreprises de mamoudzou ne s etouffent pas pendant ces enormes travaux qui seront interminable? Vous avez deja vu la consequence de plusieurs mois de greve en 2011 et l'année dernière. Plus personne ne se relevera cette fois ci... D'autre part, la suppression des places de parking me parait complètement de raisonné. Je pense que si un reseau de bus fonctionne bien, les gens d'eux meme prendront le bus si c'est plus pratique mais reste des activites ou des endroits ou il me semble necessaire de pouvoir se deplacer avec sa voiture notamment avec des enfants, pour les activites nautiques, sortie le soir pour manger...

Je pense que votre projet est trop extrême

Observation n°75

Déposée le 19 Septembre 2019 à 19:59 Par Anonyme

Observation:

Un projet caribus dont on ne connait que le nom. Personne ne sait rien dessus a part qu il n y aura plus de places de parking, qu on ne pourra pas mettre ses courses dans les bus... Et que pour tout ça, on va endurer des travaux gigantesques qui vont bloquer tout mamoudzou pendant des années. Tout le monde evitera mamoudzou, les commerces fermeront... Et pour ce qui est de l acces aux soins, quand on voit deja la difficulte qu on les gens a aller voir les medecins, a moins que ceux ci se delocalisent... Avezvous pensez a tout ça ?

Observation n°76

Déposée le 19 Septembre 2019 à 20:18 Par Anonyme

Observation:

C est difficile a croire que les habitants de mayotte concernés par caribus n est pas donner leur avis. La plupart sont d habitude plutot réactifs sur les reseaux sociaux meme lorsqu ils ne sont pas concernés. N y a t il mas un pb de communication sur le projet caribus pour que si peu de personnes donne leur avis ?

Pour ma part, habitante de mamoudzou, la supression des places de parking notamment sur le front de mer me paraît completement absurde. Ou est la place des taxis dans le projet ?

Observation n°77

Déposée le 19 Septembre 2019 à 20:46 Par Gaborit Maxime

Observation:

Comment peut ton étouffer le poumons économique de Mayotte. Que vont devenir nos entreprise, nos emplois...CONTRE

Observation n°78

Déposée le 20 Septembre 2019 à 04:45

Par fernandez frederic villa c le jardin créole 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Je souhaite par la présente pointée du doit l'absurdité du projet Caribus qui pour soit disent apporté un plus a la population de

Mayotte a été pensé en dépit du bon sens et des entreprises concerné par le passage de la ligne a ses abords. fernandez frederic

Observation n°79

Déposée le 20 Septembre 2019 à 06:01

Par Anonyme

Observation:

Projet aberrant et d'une absurdité énorme. J'en ai vu des "conneries" sur cette île mais là, c'est tout simplement colossal. Ou sont les têtes pensantes, population non informée ... du grand n'importe quoi.

Déposée le 20 Septembre 2019 à 06:48

Par HOLVECK CYRIL SOMIVA ZI KAWENI 97600 MAMOUDZOU

Observation: Bonjour,

je ne peux pas me prononcer favorablement ou défavorablement sur un projet non abouti qui touche toute la population.

Je suis pour les idées du transport en commun et des réflexions sur l'amélioration de la circulation, mais il ne faut pas que ce soit au détriment des usagers de la route ni des riverains.

Cordialement. Cyril HOLVECK

Observation n°81

Déposée le 20 Septembre 2019 à 07:09

Par VAYLEUX BEATRICE CAVANI SUD 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Gros défaut de communication sur cette enquête... La population est déjà ulcérée par les problèmes de circulation, paralyser un peu plus l'ile pendant 3 ans relève de la folie! Le projet est louable, mais il faut penser à notre quotidien, et à celui des commercants de Mamoudzou qui vont forcément en patir. 3 ans !!!

Observation n°82

Déposée le 20 Septembre 2019 à 07:57

Par Mouzidaliffa Zouhourati 95 rue Bacari Djoumoi 97650 Bandraboua

Observation:

Je ne vois que des défauts à ce projet de bus.

Durant les travaux, ça va être très compliqué pour circuler. Comment feront les pompiers, les ambulances, la police

Ce projet va détruire l'entreprise où je travaille et toutes les entreprises de Kaweni. Je n'aurais plus d'emploi. Qui va payer pour notre couverture sociale. On sera tous obligés d'être fonctionnaire?

La CADEMA va me donner du travail ? Monsieur le Préfet, vous allez me donner du travail ? Et quand plus personne n'aura de travail, qui va monter dans les bus ? et pour aller où ?

A mes yeux, il y a bien d'autres projets prioritaires (santé, éducation, insécurité, emploi...). Je me demande si, comme d'habitude à Mayotte, ce n'est pas juste une histoire de gros sous.

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:16

Par Anonyme

Observation:

Je suis dans l'entreprise CASAL SPORT Mayotte.

Je suis très inquiète pour ce projet de bus car je risque de perdre mon travail. Ce travail, c'est ma vie; j'aime beaucoup mon travail et aussi mes collègues de

travail. J'aime cette activité; le commerce c'est mon rêve.

Donc, c'est pas normal que ce projet se réalise à Mayotte.

Observation n°84

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:24

Par Baco Moinaidi 85 rue du Commerce Majico Koropa 97600 Koungou

Observation:

Je suis très inquiète pour ce projet car je risque de perdre mon travail.

Je ne suis pas d'accord pour ce projet. Comment allons nous faire pour notre avenir à Mayotte? C'est très dur pour nous et ce projet devient inquiétant pour nous.

J'aimerai ne pas perdre mon travail, alors que mon travail est constitué à rencontrer plein de gens et à cause du projet, je verrai moins en moins de gens.

Mayotte est notre avenir; réveillons nous pour notre île.

Observation n°85

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:31

Par Anonyme

Observation:

Pour moi, je ne suis pas contente pour votre projet; pour ma vie c'est foutu parce que Mayotte est trop petit.

Je suis en apprentissage 2ème année et je ne veux pas rester dehors sans travail sans rien faire car je suis déjà habituée à travailler. Quand je finirai mon apprentissage, j'aimerai continuer à travailler à Kaweni mais à cause de ce projet, je ne serai pas raisonnable. J'ai pas l'intention de perdre mon travail.

Observation n°86

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:34 Par Fraisse Nicolas

Observat

ion:

Bonjour,

Le nombre de places prevus semble totalement irréaliste...

Ou bien c'est une volonté de transformer mamoudzou en desert commercial ?!...

On a vu l'échec de la rue du commerce avec moins de 20 places pour toute une rue, la le problème sera pire...

Observation n°87

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:38

Par MARCHAND Thibaut Hauts Vallons 97600 Mamoudzou

Observation:

Ce projet a certainement bon fond. Mais qu'en est il de l'activité économique pour toutes les entreprises du secteur de Kawéni? Je suis salarié de Casal Sport de sport depuis 4 ans, et ce projet va porter préjudice à la situation de mon entreprise durant les travaux, qui s'annoncent long, et risque de me faire perdre mon emploi.

Il est inconcevable qu'un tel projet puisse se faire au détriment de l'emploi, et de la vie de toutes les familles concernées.

Et quand bien même l'entreprise survivrait aux travaux, il est clair que ce projet chamboulera le climat commercial de la zone, avec la suppression de 300 places de parking, l'expropriation de terrains à usage commercial, et le risque de voir les grosses enseignes quitter le quartier, enseignes qui sont le moteur de toute l'activité de cette zone.

Par ailleurs, les travaux, annoncés à 3 ans, vont avoir un impact très lourd sur la circulation. Souvenez vous de ce que 2 tuyaux avait provoqué durant l'incendie d'Enzo. Alors des engins de chantier, une circulation à 1 seule voie, réaménagement du rond point SFR... dans le lieu de passage de milliers de véhicules journaliers...!!!!!!

Observation n°88

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:40

Par Daoud Laila

Observation:

J'habite à Kaweni et je'y travaille depuis 2014.

Je suis contre ce projet car je risque de perdre mon emploi à Kaweni à cause de ce projet.

A mon avis, j'aimerais bien que Mayotte avance mais pas ainsi car c'est notre avenir de nous tous à Mayotte. C'est à Kaweni qu'on gagne notre vie. Il n'y aura plus d'activité à Kaweni si ce projet est accepté.

Mayotte ne sera plus Mayotte.

Qu'est-ce qu'on va devenir sans emploi ?

Observation n°89

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:51 Par Anonyme

Observation:

Caribus? c'est vraiment ce dont Mayotte a besoin? My Foot!

La circulation est mauvaise, plus d'une 1h dans les embouteillages et vous venez en rajouter une couche? Commencez d'abord par faire des routes pour les voitures avant de penser à des routes pour les Bus. Avez-vous

penser aux parkings pour les voitures. Plus de 10 000 voitures tous les jours?

un projet "inutile" qui va bloquer Mayotte pendant des années. Et nous salariés d'entreprises situés à Kawéni, Mamoudzou... on fait comment pour arriver au travail? Nous risquons gros côté professionnel, délocalisation, voir même perte d'emploi.

Il y a d'autres choses plus importantes à faire pour Mayotte.

Merci d'utilisez un peu ce qui vous sert de cerveau pour d'autres choses plus importantes comme

l'éducation, la santé, etc. Cordialement,

Observation n°90

Déposée le 20 Septembre 2019 à 08:54 Par Ahamadi Hafourou

Observation:

C'est un pas vers l'avenir de Mayotte mais 10 pas en arrière pour l'économie locale. Avez-vous penser à nous, les salariés de la zone de Kaweni? Qu'allons-nous devenir sans emploi? Ce projet va juste augmenter le taux de chômage qui est déjà à la hausse.

Observation n°91

Déposée le 20 Septembre 2019 à 09:04 Par Anonyme

Observation: Bonjour.

Qu'en est-il des tarifs ? Est-ce qu'il y aura un tarif spécial pour les salariés souhaitant gagner leur lieu de travail en bus ? Avez-vous prévu des parcs relais pour les usagers qui n'habitent pas dans l'agglomération de Mamoudzou souhaitant emprunter ces lignes ? Merci et bon courage à vous c'est une très belle initiative. Bravo.

Observation n°92

Déposée le 20 Septembre 2019 à 09:18

Par Le Bihan Tedd Grande traversée 97600 Mamoudzou

Observation:

Étant dirigeant d'entreprises et propriétaire de foncier se trouvant sur l'axe du caribus, je suis outré par le manque de visibilité sur le projet. Outre la pertinence du projet, l'impact que l'installation de celui-ci aura, sera dévastateur pour mes activités et je veux savoir ce qui sera mis en place pour indemniser l'énorme manque à gagner évident. Sans effort de la ville, mes / nos activités sont vouées à la faillite. Je ne suis pas sûr qu'il est judicieux de mettre en péril l'économie Mahoraise (déjà fragilisée). S'ils nous mettent dehors, nous ne reviendrons plus et conseillerons aux autres de ne pas prendre le risque.

Déposée le 20 Septembre 2019 à 09:33 Par Anonyme

Observation:

Comme d habitude, on fait les choses sans penser aux conséquences. Plus de parking au ponton pendant 3 ans, durée des travaux.

Pas de parking prévue dans les suites. Le tourisme est tout de même centré sur les activités marines ici. Il y a beaucoup de prestataire d activité qui vont avoir une cessation d activité...

Observation n°94

Déposée le 20 Septembre 2019 à 09:54 Par Anonyme

Observation:

A MAMOUDZOU A LA RUE DU COMMERCE PAREIL LES COMMERCES ONT ETE TUES TOUT SIMPLEMENT LES TRAVAUX SONT COMPLETEMENT MAL FOUTTUS

A LA JETEE EMBARCADERE PAREIL QUELLE CATASTROPHE

ET LA MAINTENANT CA CONCERNE KAWENI QUI EST VISE EN PLEIN DANS LE MILLE POUR DETRUIRE LES COMMERCES SURTOUT BIEN SUR

ALORS QUE NOUS AVONS PARTICIPE A L'ECONOMIE DE MAYOTTE DEPUIS SI LONGTEMPS DEJA POURQUOI LES POLITICIENS VEULENT TOUT DETRUIRE C'EST INCOMPREHENSIBLE

NOS EMPLOIS SONT MENACES

NOS VIES AUSSI SONT MENACEES CAR NOUS HABITONS LA DEPUIS TOUJOURS ET VU LES TRAVAUX QU'IL VA Y AVOIR ET VU LES ACCES LIMITES QU'IL Y AURA APRES LA REALISATION DES TRAVAUX EH BIEN JE CROIS BIEN QUE L'ON NE POURRA MEME PLUS RENTRER CHEZ NOUS

ON VA ALLER DORMIR SUR LA ROUTE

DES PROJETS POUR MAYOTTE OUI BIEN SUR EVIDEMMENT ON EST TOUS LA POUR PARTICIPER A L'EVOLUTION DE NOTRE BELLE ILE MAIS PAS A NOTRE DETRIMENT QUAND MEME CA CE N'EST TOUT SIMPLEMENT PAS ACCEPTABLE NON NON ET NON

Observation n°95

Déposée le 20 Septembre 2019 à 10:02

Par BADOURALY Imtiyaz

97600 MAMOUDZOU

Observation:

Je ne comprends pas bien la façon dont est mené ce projet.

Peu de publicité, on apprend l'existence de cette consultation quelques jours avant la fin. Drôle de manière pour consulter les usagers.

Au delà de ce formalisme, le projet en lui-même semble être démesuré et les conséquences économiques minimisées.

Déposée le 20 Septembre 2019 à 10:04

Par DJOUMOI Toilianti 7 lot Centre Amatoula 97600 Mamoudzou

Observation: Bonjour,

Je trouve très bien l'idée de faire des transports en communs, mais la réduction des places de stationnements risquent fortement d'empêcher les gens (clients potentiels) de passer et s'arrêter pour acheter.

De plus ayant plusieurs véhicule de société, nous sommes obligés de venir ici avec les voitures, nous ne pouvons pas laisser nos véhicules ailleurs.

Les trottoirs ne vont plus servir à grand chose lorsque les entreprises vont être obligés de quitter les lieux par manque de clients. Sens unique??? (obligée de faire le tour ..alors que RDV à l'opposé?!! etc...)

Bref, projet intéressant mais à revoir !!

Observation n°97

Déposée le 20 Septembre 2019 à 10:44

Par DUPUIS JEAN-RENE COSMEBELLE MAYOTTE - ZI KAWENI - RUE DE LA MANGROVE - BP 332 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Notre société, COSMEBELLE MAYOTTE, est implantée dans la zone de KAWENI depuis 1999 Nous occupons un entrepôt de 570 m2, afin d'exercer notre activité de COMMERCE DE GROS.

A ce titre, nous recevons fréquemment des containers de marchandises, et livrons nos clients tous les jours au moyen de camions.

il est certain, que tout projet non concerté de modification de la circulation dans la zone de kaweni, ne pourra qu'entraîner un impact négatif TRES IMPORTANT pour notre société, risquant de mettre en péril l'activité ellemême, avec des conséquences extrêmement défavorables sur l'emploi.

A ce stade du projet, j'émets donc un avis

TRES NEGATIF Jean-René DUPUIS Directeur général

Observation n°98

Déposée le 20 Septembre 2019 à 10:50

Par Anonyme

Observation:

Action complètement débile.

Déposée le 20 Septembre 2019 à 10:52 Par Mouzidaliffa Kader

Observation:

Avant, j'habitais à La Réunion et je galérais. J'avais pas travail et je restais à rien faire à la maison.

Les bus, je connais, je les prenais des fois. C'est la galère, ils ne sont jamais à l'heure; des fois il faut attendre très longtemps. Souvent, je préférais aller à pieds ou prendre le taxi collectif.

Depuis maintenant 9 mois, je travaille à Kaweni. Mon travail me plaît beaucoup. je suis content et fier d'y aller tous les matins. J'ai très peur pour le projet caribus car cela va tuer les entreprises de Kaweni.

En plus, j'ai vu comment ça se passe les bus à La Réunion et je sais qu'ici ça ne marchera pas. En plus, il y aura souvent des problèmes d'insécurité et d'agression dans les bus.

Observation n°100

Déposée le 20 Septembre 2019 à 10:56

Par RINALDY MARCEL HAUT VALLON 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Monsieur L'enquêteur,

Je préside un groupement d'intérêt économique regroupant 20 sociétés. L'ensemble des collaborateurs de nos adhérents représente

150 salariés. En 4 ans, ils ont créés plus de 100 emplois et investit plus de 5M€ dans l'économie locale et la zone de Kaweni. Leur plan de développement prévoit de doubler les effectifs dans les deux ans. Contre vents et marées, nos adhérents ont une confiance forte dans ce territoire.

Aussi, à la lecture de cette enquête publique, ils s'étonnent qu'un tel projet soit réalisé sans la moindre consultation et concertation avec le tissu économique le plus dense de Mayotte => Kawéni!

Trois années (sans retard!) de travaux sans la moindre route de délestage et sans solution organisée, signifie une chute du chiffre d'affaire de plus de 40% pour nos adhérents. Les conséquences sur l'emploie seraient désastreuses.

Nous nous étonnons que les concepteurs du projet agissent sans penser aux conséquences.

Nous ne nions l'utilité d'un projet de transport en commun, mais il faut le travailler...en commun! Il ne doit être dicté ni part des échéances électorales, ni par la frénésie de consommer des budgets qui s'envoleraient avant la fin de l'année, mais bien par l'utilité et la préservation de l'économie.

Voilà des années que les entreprises Mahoraises sont seules à ce battre contres les problèmes et événements endémiques à ce territoire, ils n'ont pas besoin que la puissance publique vienne donner le coup de grâce à leurs activitées déjà fragiles.

Nous sommes tous disposés au dialogue pour construire dans la pérennité les projets. Pourquoi ne pas organiser une réunion

publique dans l'hémicycle ? Retransmise en direct sur les radios et les télévisions? Les usagers de la zone ont le droit de connaître les tenants et aboutissants.

L'enquête publique doit s'adapter à son publique, hors la tradition Mahoraise est accès sur l'oralité et le

dialogue. Nous doutons fortement que les gens aient conscience de ce projet, tant il semble fait en catimini. Nos adhérents et moi-même sommes à votre disposition. Nous (et nos salariés) sommes adhérents de l'association ADIEK. Marcel RINALDY Président du GIE 3M

Observation n°101

Déposée le 20 Septembre 2019 à 11:05

Par ABDOUL-ANZIZE Ahmed Mamoudzou 97600 Mamoudzou

Observation:

I- Observations:

D'une manière générale, le tracé du projet CARIBUS tel qu'il est présenté à ce jour sur les plans, présente beaucoup d'inconvénients et des contraintes (1).

Sa réalisation aura certainement des impacts négatifs aux entreprises et aux usagers(2).

1-Inconvénients et contraintes

Diminution des places de stationnements

La modification de la circulation va amplifier les embouteillages (Zone Kawéni)

Les entrées de certaines entreprises ou collectivités publiques seront supprimées (Conseil

Départemental - Site Ex CFA) Pas de nouvelles créées dans le projet actuel

Les traversées des ouvrages hydrauliques (Rue de la Grande Traversée) n'ont pas été élargies afin de faciliter la circulation notamment des piétons.

Certaines projets du Département risquent de prendre du retard par rapport aux contraintes imposées par ce tracé. Ex: PMI de Kawéni - Site APROSASOMA, Bat administratif en face de la caserne Pompiers, Pole Administratif de Kawéni,piscine départementale -Site DEDD Kawéni et Site CNAM

2-Impacts négatifs aux entreprises et aux usagers

Fermeture de certains magasins car accessibilité impacté

II- Préconisations

- Modification du tracé actuel pour le positionner sur le long du littoral pour faire un boulevard pour accueillir le projet du

CARIBUS en remplacement du cheminement pietonnier. Cela pourra fludifier la circulation dans la zone de Kawéni.

Des maillages urbains le long de Kawéni pourront êtres envisagés afin de permettre l'accès à la localité de Kawéni

Le tracé doit donc être modifié afin de prendre en compte ces observations*.

Observation n°102

Déposée le 20 Septembre 2019 à 11:06

Par Anonyme

Observation:

Projet complétement inapproprié à Mayotte et qui ne tient en aucun cas compte des dommages collatéraux que celui-ci va engendrer

!!! De plus, les gens ne pourraient même pas entrer dans le bus avec leurs sacs de courses !!! Si si, c'est véridique !!! Pas de

déviation prévu le temps des travaux qui vont durer 3 ans (+2 parce que ici il faut toujours prévoir plus...)...; aucune place de parking prévue dans Kaweni; routes à sens unique; et les containers? On ferait comment sachant que les camions ne peuvent pas faire le tour du rond point SFR puisqu'ils ne pourraient plus tourner avant ?? Et le pire dans tout ça, la catastrophe économique et sociale qui s'annoncerait si ce projet voit le jour !! Vous allez tuer le poumon économique de Mayotte !! NON, NON et encore NON à ce projet !!! Mayotte n'a vraiment pas besoin d'aune autre catastrophe économique et sociale !!! On en a déjà eu assez !!!

Observation n°103

Déposée le 20 Septembre 2019 à 11:14

Par SAINDOU ABDALLAH 21, rue Manga Comba, chez Mme Attoumani Akissami (Kani-Bé) 97625 Kani-Kéli

Observation:

Ce projet peut-être aussi ambitieux et farfelus, nous avons tous peur de nos emplois.

Nous avons aucune information sur les aménagements comme les parkings en bout de ligne, par exemple au sud à Dembeni. Il faudra au moins plus de soixantaine de millier de place de parkings et franchement pour moi la place pour construire est où? la sécurité de nos véhicules sera assuré par qui? comment?. Les rotations des cars seront de combien de temps sur le trajet Dembéni Kawéni.

Sur le fonciers je sais à quel prix environ ont été achetés les m2 de terrain à Kawéni et aujourd'hui on nous parle de 174 000 euros d'indemnisations sur l'ensemble, le calcul est vite fait au alentour de 25 et 30 euros le m2 sur des terrain acheté 100 fois plus. Nous avons peu de nos emplois. Combien vont disparaître? pour en créer au final combien?.

Observation n°104

Déposée le 20 Septembre 2019 à 11:26

Par Guerry Yvan 7 bis Rue Fatima Sélémani 97615 DZAOUDZI

Observation:

Bonjour,

Je suis salarié d'une entreprise se situant sur la ligne du projet CARIBUS, et je me fais du souci quant a l'impact des travaux de cette ligne de bus, sur notre entreprise.

Comment pourrons nous être ravitaillés avec nos container, ou même livrer nos clients qui viennent en Camions, alors que la demande est de plus en plus importante dans notre domaine d'activité.

De plus, l'ensemble des salariés de la zone industrielle, qui n'utiliseront pas le Bus, pourront-ils se garer sur le peu

de parking prévu, pour rejoindre leur Travail ? J'en doute

Je trouve donc ce projet non abouti, risquant de tuer l'activité de la Zone Industrielle de Kaweni.

Observation n°105

Déposée le 20 Septembre 2019 à 11:30

Par Andries Marine

Observation:

Merci de penser à ceux qui ont besoin de se garer dans la ville de mamoudzou et ainsi de ne pas supprimer tous les parkings gratuits du côté de la barge. Merci

Observation n°106

Déposée le 20 Septembre 2019 à 12:19 Par Totil David

Observation:

Il y a le fond, mais la forme est à revoir, ce projet est destructeur d'emploi (des pères et des mères de familles perdront leurs emplois). C'est

Observation n°107

Déposée le 20 Septembre 2019 à 12:27 Par Anonyme

Observation:

Le privé non consulté que fait on de nos employé et de leurs familles.

Observation n°108

Déposée le 20 Septembre 2019 à 12:30

Par Perrin Bruno 65 Av. de la Mairie 97630 Mtsamboro

Observation:

Attention de ne pas oublier les places de Parking pour les utilisateurs (professionnels et plaisanciers ...) de la zone de mouillage et des pontons ! Ils ont ,pour la plupart beaucoup de matrériel à porter et à déplacer.

Observation nº110

Déposée le 20 Septembre 2019 à 12:31

Par Anonyme

Observation:

Avez vous penser à la perte d'activité qui va découler des travaux, combien de temps ces travaux vont ils durer d'ailleurs ?? Que faites vous des salariés ??

Observation n°111

Déposée le 20 Septembre 2019 à 12:42 Par Anonyme

Observation:

La perte d'activité des entreprises qui participent depuis des années à l'essor économique de

Mayotte ??? Des familles seront directement impactées.

Observation n°112

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:04 Par Anonyme

Observation:

Il faudrait si possible trouver une solution pour les personne vivant des activités nautiques ou celles aimant aller au ponton (pas de parking...)

Observation n°113

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:11

Par TURLAN Frederic ZI NEL KAWENI 97600 MAMOUDZOU

Observation: Bonjour,

10

Des travaux qui tuent les entreprises

L'activité de la société dont j'assure la direction et la responsabilité pharmaceutique se livre à la distribution en gros des médicaments aux pharmacies et aux hôpitaux. (code de la santé publique art R5124-2 5°). Cette activité doit respecter des obligations de service public définies au R5124-59 du même code notamment la livraison en moins de 24 heures.

Les pharmacies de Mayotte sont actuellement livrées en 3 heures.

Les travaux vont créer d'immenses difficultés de circulation, tant pour nos livraisons que pour nos approvisionnements. L'organisation de notre fonctionnement et les contraintes économiques font qu'il n'est

pas concevable de rajouter au moins deux heures à l'aller et deux heures au retour. En l'état, les travaux et le résultat de ce projet signent la fin de notre activité de grossiste répartiteur.

20

Un besoin réel mais non satisfait par un projet inepte au moins sur Kawéni

Oui l'offre de transport en commun est nulle à Mamoudzou ou presque.

De là à faire de Kawéni une zone réservée aux bus avec une diminution drastique de la circulation automobile, c'est de la folie. Particulièrement lorsque Kawéni est LE point nodal de l'île.

3°

Une concertation et une information digne de la Corée du Nord ou de l'URSS

A aucun moment, il n'y a eu une volonté de réellement associer les entreprises. En témoignent les convocations, pour les destinataires chanceux, la veille pour le lendemain, les lieux des réunions déplacés sans avis ou une placide satisfaction à déclarer avoir œuvré avec les acteurs du monde économique.

CONCLUSION

Je souhaite ardemment que M. le Préfet de Mayotte délégué du gouvernement demande la révision complète de ce projet avant de signer les déclarations d'utilité publique.

Pour ma part, en fonction des suites heureuses ou non, je mettrais ma détermination et mon énergie dans la sauvegarde de l'activité de grossiste répartiteur et dans la lutte contre les inepties du projet actuel.

Frédéric TURLAN

Pharmacien responsable de la COPHARMAY

Observation n°114

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:14 Par Anonyme

Observation:

Manque de communication totale...Le projet en lui même n'est pas mauvais par contre la forme est a revoir. L'impact des travaux sur

Mamoudzou et kawéni sur les commerces ??? Des indémnités sont t'elles prévue pour ceux qui risques de perdre leur emploie.

Observation n°115

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:24 Par Anonyme

Observation:

Très inquiet face a l'ampleur de c'est travaux.

Observation n°116

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:25

Par FREY VIRGILE

cavani

97600 MAMOUDZOU

Observation:

Un projet complètement suréaliste, qui ne prend pas en compte les commerçants et entreprises de Kaweni, J'ai plutôt le sentiment qu'on veut nous chasser de cette zone, sans nous le dire clairement .

L'économie sera très fortement impacté!!!! La circulation déjà fortement compliquée sera avec les travaux quasi impossible !!! Plus de place de parking dit bien plus de clients !!!

Je suis contre ce projet tel qu'il est proposé, mais pour si il était revu en prenant en compte tous les paramètres importants de la zone.

Observation nº117

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:31 Par Anonyme

Observation:

Bonjour,

Actuellement je travail dans une entreprise privée à kaweni, comme d'autre millier de personnes. Et si vous réaliserez votre projet de base. Je perdrai mon travail car l'entreprise ou je travaille va faire faillite. Car les clients ne vons plus passe, puisque l'accès deviendra impossible. Donc sa ne vous suffit pas l'image d'insécurité que Mayotte véhicule et maintenant vous souhaite que tout les chef d'entreprise parte car leur entreprise peuvent être fermées à tous moment. Car leur entreprise aussi n'est pas en sécurité, puisque il suffit que sont emplacements se retrouve dans l'une de projet de gouvernement mahoraise. Merci de viens vouloir réfléchir sur la situation économique de Mayotte.

Observation n°118

Cordialement.

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:35 Par Anonyme

Observation:

La population a 'elle était avertie comme il ce doit ??? La circulation en temps normal est déjà très difficile alors pendant les travaux cela va être catastrophique. Nous qui travaillons dans les magasins allons voir notre chiffre d'affaires impacté pendant plusieurs années donc nous risquons de faire face a des licenciement.

A mon avis le manque de communication sur ce projet n'y est pas pour rien.

Observation n°119

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:35 Par Anonyme

Observation:

Le projet ne tiens pas compte des nécéssités des entreprises locales, de la paralysie du réseau routier sur une durée qui excédera 3 ans, particuliers et professionnels vont durablement patir de ces travaux, comdamnant nombres d'entreprises et d'emplois sur un territoire déjà sinister. Ce projet aurait du succéder au contournement

de Mamoudzou, qui aurait offert aux utilisateurs du réseau routier un itinéraire de contournement de la zone des travaux. Les initiateurs du projet doivent impliquer l'ensemble des entreprises concernées par le trace du caribus, afin de maintenir l'activitée sur ce secteur.

Observation n°120

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:40 Par Anonyme

Observation:

J'espère que dans ce beau projet il y aura un arrêt de bus devant pole emploie AH AH AH

Observation n°121

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:43 Par Anonyme

Observation: Bonjour,

Commercant à Mamoudzou, je ne peux concevoir que dans un département en souffrance économique on puisse bloquer tout un chef lieu pour un projet aussi dérisoire en terme d'amélioration de servce rendu et tout ça pour 3 ans (sans compter sur les futurs greves de la vie chere, greve du port, greve colas, greve patin-couffin)...

De plus certains proprietaire se font expulser par l'état à cout de 30€ du m2 dans des zones où les prix sont en temps normal multiplier par 20-30!

Aux dires de tous (de personnes techniquement compétentes) ce projet c'est un bourbier en puissance risquant de terrasser une économie fragile.

Bon dieu soyez logique et reflechisser d'abord à une solution pour désengorger

Mamoudzou avant!!! Cordialement,

Observation n°122

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:46

Par nollan charly bp622 97600 kaweni

Observation:

Très inquiet face a l'ampleur de c'est travaux. Comment puis je aller sur mes chantiers quand la route est bloquée???!!!!!!!

Observation n°123

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:50

Par Anonyme

Observation:

Très beaux projet ambitieux pour l'avenir

de MAYOTTE Mais quelle avenir ??

A court terme bon nombre d'entreprises, qui se trouvent dans la zone d'influence du projet, devront définitivement cesser leurs activités soit parce qu'elle seront expropriée manu militari par une maigre compensation financière de 19€/m2 soit qu'elles deviendront inaccessible pour leur clientèle.

Bravo pour se fameux projet d'avenir qui n'en n'a que par le sens que par la définition que vous voulez unilatéralement donner au mot AVENIR

Observation n°124

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:52 Par Chane-tu David

Observation:

Projet ambitieux manquant cruellement de communication face aux acteurs économique du privée. Un impact certain sur l'activité des commerces de la zone, des emplois menacés sur le moyen long terme.

Inquiet sur le devenir d'un tel d'un projet, fondé sur des informations parcellaire et une concertation inexistante et/ou mal orientée.

Observation nº125

Déposée le 20 Septembre 2019 à 13:52 Par Anonyme

Observation:

Je suis contre le projet par ce que je suis salariée dans le privé. Déjà il faut communiquer avec les autres avant de faire un tel projet qui a de l'avantage que pour le BTP et et le public. Nous le privé on va où? Pensez au privé on est pas obligé de prendre le bus si on veut pas pour quoi bloqué part?

Observation n°126

Déposée le 20 Septembre 2019 à 14:41 Par Anonyme

Observation:

Comment imaginer que le passage de la zone de Kaweni en sens unique sur une voie va désengorger la zone !!! et quand bien même tous les conducteurs actuels prendraient le bus, ils ont intérêts à être très grands et à passer souvent !!!

Vous allez faire de ce bassin d'emplois et d'activité une zone morte en étouffant les entreprises pendant 3 ans de travaux (qui déborderont de toutes façons) et en freinant le développement de celles qui auront réussies à survivre après...

Encore un projet précipité sans aucune consultation de la population pourtant c'est bien elle qui va trinquer !!!

Observation n°127

Déposée le 20 Septembre 2019 à 14:49

Par Kadri Sofiane

Pharmacie du lagon Résidence jardin créole RN2 97600 Mamoudzou

Observation:

Bonjour, je vous fais part de mon inquiétude quant aux travaux qui vont être réalisés en journée. Je suis situé sur la route nationale 2, en plein cœur des travaux. Je vais forcément être impacté, au niveau de l'affluence, de mon chiffre d'affaire et surtout de la santé de mes patients. Qu'avez vous prévu pour limiter au maximum l'impact des travaux ?

Cordialement

Observation nº128

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:09

Par Anonyme

Observation:

Avez vous pensez à la sécurité de tous les utilisateurs de la voie publique ? Y aura-t-il de la place pour les cyclomoteurs ? Comment pouvez vous assuré la sécurité des piétons ? Comment va faire la petite grand mère si elle ne peut pas prendre ses courses dans le

bus ? Aller à jumbo en bus et rentrer à pied ? Et pendant la saison des pluies ? A vélo ?

Observation n°129

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:11

Par bendjema karim boite postale 323 kaweni 97600 mamoudzou

Observation: Mme, Mr

Je découvre ce sujet à l'instant, informé par un autre chef d'entreprise, j'apprends qu'il reste seulement quelques heures pour pouvoir communiqué un avis sur celui-ci , je trouve ce projet intéressant et nécessaire au développement économique et écologique bien entendu, mais pourquoi aucune concertation ,communication ou sollicitation soutenue des réels acteurs économique directement et violement impacté sur cette zone , je n'est bien évidement pas le temps de déchiffrer et comprendre exactement le contenu de ce dossier vue le temp restant avant la fin du délai , je l'ai donc survolé et j'en déduit que sur le fond l'idée est bonne mais sur la forme non , je ne comprends pas l'objectif final de ce plan qui à mon sens est purement et simplement brouillon et je n'arrive pas a imaginer la vision de son ou ces concepteurs .

Je ne vois dans l'état actuel du projet que des point négatif et néfaste pour les entreprises de la zone concerné et donc la mise en péril de la pérennité de celles-ci.

C'est des destructions d'emploi programmer au cœur du poumon économique de Mayotte.

Contient que mon avis de petit chef d'entreprise que je suis (7 salariés seulement) n'importe peut, j'espère néanmoins attirer l'attention sur le fait que les entrepreneurs quel qu'ils soient ne sont pas spectateurs, mais acteurs du développement économique, nous passons notre temps à accomplir nos devoirs mais il semble que nos droit et notre avenir et celui de nos salariés ne sois pas la priorité des concepteurs de ce projet.

La décision de valider en l'état actuel ce projet me semble hâtive vue avec quelle maladresse la communication sur le sujet aux acteurs économique de la zone a était d'une cruelle absence.

Cordialement

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:15 Par Anonyme

Observation:

Ce projet si j'ai bien compris est censé améliorer la qualité de vie des habitants de Mayotte, cependant le facteur humain est totalement mis de côté.

Ralentissement de l'activité, perte d'emplois... Le jeux en vaut-il la chandelle?

Observation n°131

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:20 Par Anonyme

Observation:

Bonjour, étant employée dans le domaine privée sur la zone de Kaweni, comment vais-je être assurée d'etre a l'heure à mon travail si les bus sont surchargés ? Ou si les bouchons m'empechent de me garer à temps ? encore faut-il que je puisse garder mon travail... c'est avec la boulot au ventre que je vais désormais aller au travail, sans certitude de pouvoir garder mon emploi. En espérant que les personnes d'en hauts prendront en compte nos craintes à temps, car malheureusement on ne nous en a pas laissé.

Observation n°132

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:27 Par Anonyme

Observation:

Je suis actuellement responsable de dépôt/logistique dans le secteur de kawéni. on m'informe qu'il n'y aurait plus de camion containers dans kaweni comment allons nous faire alors que tout nos dépot sont sur kaweni

Comment vais je faire pour leurs livraisons, les dépotages.... La circulation pendant les travaux ??

Observation n°133

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:35 Par Anonyme

Observat

ion:

Bonjour,

Employé lambda, je découvre aujourd'hui par le biais de mes collègues ce projet

Caribus. Je m'interroge quand aux moyens mis en œuvre pour informer la population.

Le secteur privé a été totalement mis de côté.

Observation n°134

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:39 Par Anonyme

bservation:

Pourquoi faire passer une voie en sens unique dans une zone industrielle depuis de nombreuses années??? La majorité des sociétés de l'île y sont installées!!

Que doit-on comprendre ?

Qu'une voie de bus a plus d'importance que la survie des sociétés et des emplois qui en découlent!!!

Observation n°135

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:47 Par ROUGET Marc

Observation:

Un projet qui va impacter durablement et défavorablement l'activité économique dans toute la zone de Kaweni. Des entreprises qui vont souffrir, des emplois qui seront perdus...

Et en tant que professionnel de l'immobilier, il est évident que cette zone subira de facto une forte baisse du foncier, tant en valeur vénale que locative.

Marc ROUGET - MPL Immobilier

Observation n°136

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:51 Par Anonyme

Observation:

Comment va-t-on pouvoir circuler durant toutes la durée des travaux

? Comment les entreprises vont-elles pouvoir recevoir leur marchandises ? Ce projet va tuer le coeur économique de l'île.

Je rejoins la grande majorité des observations.

Ce projet est seulement une belle maquette de dessin animé.

Observation n°137

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:51

Par VELILLA victor BP 210 TECMA RN1 97600 kaweni

Observation:

Bonjour

les transports écologiques existent déjà: VAE, cyclomoteur, taxi collectif. tous ces transports permettent d'augmenter la densité de passagers au m2 . ils sont donc les seuls à permettre d'augmenter le débit d'une voie . des bus et des couloirs de bus ne font que diminuer la densité de passagers au m2 . De plus d'un point de vue écologique vu les travaux à faire, l'empreinte carbone de l'ensemble travaux + rendement du bus par passager transporté ça n'aura rien d'exceptionnel, en effet un taxi collectif ne roule pas ou peu à vide, un bus ça arrive souvent. . Et si on parle de budget bien rentabilisé ...là c'est mort pour le bus. en bref pharaonique et inefficace à mon avis .

Observation n°138

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:53 Par Anonyme

Observation:

oui pour un projet d urbanisation pour désengorger et faire évoluer le centre ville! comment impacter avec tant de violence une zone d activité économique, le poumon de Mayotte!

Les travaux vont provoquer des désagréments durant 3 années, des routes à sens uniques qui vont ralentir l'activité économique sans compter les extraditions de sociétés, des pertes d'exploitation, d'emplois......

Dans un contexte économique fragile après des mouvements sociaux importants connus à Mayotte, les entreprises qui ont survécues se voient de nouveau face à un cruel projet dont elles ne se relèveront pas !

Triste constat...

Observation n°139

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:54 Par Anonyme

Observation:

Au lieu d'envisager des liaisons terrestres dont les travaux vont fortement pénaliser les usagers de la zone "ponton" (Prestataires aquatiques, propriétaires d'embarcation au mouillage) et indirectement le flux de la barge, un esprit éclairé devrait développer les liaisons maritimes avec des navettes fluviales qui relieraient Longoni à Mamoudzou avec des arrêts à Koungou, Majicavo, Hauts Vallons, Rond Point Nel, SFR avec un prolongement sur Passamainty.

Mais la logique et le bon sens sont loin d'être dans les pensées de nos décideurs. Qu'ils se nourrissent des expériences des autres îles ou presqu'îles telles la Norvège, la Thaïlande où la circulation s'effectue via l'eau qui entoure ces territoires.

Je suis donc contre cette idée de folie de rajouter une ligne de bus sur une zone saturée en véhicules.

Observation n°140

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:54 Par Anonyme

Observation:

Bonjour je ne suis pas d'accord Sur le projet de Caribus je suis une entreprise privée j'ai 35 employés la moindre des choses de nous contacter et de nous concerter pour le projet de telle envergure Consultez nous Pour discuter et trouvant une solution ensemble

Déposée le 20 Septembre 2019 à 15:55

Par DELAUNE Maxime 21 lot cote d'or 97600 Mamoudzou

Observation:

Grosse inquiétude pour ce qui concerne les professionnels du domaine maritime au départ du ponton de Mamoudzou.

Je suis gérant d'un centre de plongée sous marine et ai donc besoin d'accéder au ponton avec mon véhicule pour charger/décharger environ 500kg de matériel et ce 4 fois par jour, 7/7....

Quant sera-t-il pendant la période de travaux, où pourrons nous garer le véhicule lorsque nous partirons plonger, comment nos clients pourront-ils accéder au ponton? Où pourront-ils se garer également? Nous comprenons bien l'idée de vouloir désengorger le centre ville, mais cela doit-il se faire au péril des entreprises qui œuvrent pour le principal attrait de Mayotte, à savoir son lagon?

Notre activité se porte plus ou moins bien à cause de multiples entraves au développement économique de notre filière et nous arrivons cependant à embaucher et à pérenniser des emplois. Nous avons tout simplement peur que cette phase de modifications des accès au ponton sonne le glas de nos activités maritimes.

En espérant avoir relaté au mieux les inquiétudes de tout un secteur d'activité majeur pour le développement de Mayotte. Cordialement

Maxime DELAUNE.

Observation n°142

Déposée le 20 Septembre 2019 à 16:54

Par MATHEY Jerome

Tsingoni

Observation:

Est-il envisagé un phasage permettant de garantir la pérennité des activités professionnelles et de loisirs sur la zone? Le maintien de l'activité économique, de l'attrait de la zone doit être envisagé. Quand je vois le nombre de questions issues de la part des professionnels du secteur, on peut sérieusement remettre en doute la prise en compte du tissus économique....le secteur privé est évidemment celui à préserver coute que coute....il crée le développement et la richesse du territoire, le secteur public est bien évidemment là pour soutenir ce développement privé, et ne peut absolument avoir de rôle destructeur.... Dans le projet il faut nécessairement que tout le monde trouve son compte....et que les risques soient quantifiés.... les emplois sont à sauvegarder dans tous les secteurs, cela semble tellement évident que l'on trouve étonnant que cela ne semble pas faire partie de l'équation....

Je suis également usager du ponton et ai souvent pas mal de matériel lourd à transporter, comment pourra être assurée une desserte de la zone? est-ce que que je vais devoir revendre mes sous-marins et passer à autre chose?

Observation n°143

Déposée le 20 Septembre 2019 à 17:32

Par Duchemin Yohann

La grande maison, piste de l'ancien village de kwalé 97600 Vahibe

Observation: Bonjour,

Étant usagé professionnel du ponton,

Je ne comprend pas bien comment il se fait qu'aucun accès au ponton ne soit prévu pendant le temps de travaux.

Ni même par là suites?

Comment comptez vous développer le tourisme nautique sans même penser aux

prestataires nautiques? Cordialement

Observation n°144

Déposée le 20 Septembre 2019 à 17:36 Par Anonyme

Observation:

Il est très intéressant de vouloir aménager un service de bus sur Mayotte. Il semble cependant que :

- la durée des travaux soit très importante (trop)
- ces travaux risquent d'occasionner des bouchons encore plus gros et plus importants car l'accès à Mamoudzou sera plus difficile encore
- ces travaux limitent encore plus le nombre de places de parking dans la commune de Mamoudzou
- ces travaux impactent fortement les professionnels qui travaillent au ponton.

Ainsi, la mise en place d'un service de transport en commun est une très bonne idée. Malgré tout, la mise en œuvre des travaux liés à ce service de transport en commun doit être repensée pour éviter les bouchons, le manque de place de parking et de réduire encore l'accès au ponton.

Observation n°145

Déposée le 20 Septembre 2019 à 18:11 Par Anonyme

Observation:

je suis pour le projet de caribus.

Je tiens seulement à savoir si tout a été prévu pour préserver ce poumon économique qu'est Kaweni . Rappelons nous du chantier de la rue du commerce et des boutiques désertées et exangues.

Observation n°146

Déposée le 20 Septembre 2019 à 18:20 Par Anonyme Observation: Bonjour,

Que doit ton dire à nos locataires, Nous propriétaires fonciers impacté par le projet ? Comment

les indemniser? Comment nous allons être indemnisés?

Quel compensation allons nous avoir?

Pourquoi n'y a t'il pas eu de consultation des propriétaires, sachant que les Echo du projet constitutionnel déjà une perte pour nous, locataire frileux, ...

Ce projet est t'il vraiment une solution d'avenie ou poudre de perlimpinpin la tendance actuelle étant le tramway plus écologique.

Observation n°147

Déposée le 20 Septembre 2019 à 18:54

Par Herie Zahara Mroale 97690 Tsingoni

Observation:

La date de clôture de l'enquête est beaucoup trop juste en effet s'il l'on veux bien prendre connaissance dans son ensemble il faut plus de temps car on connais la forme mais pas le fond et ses conséquences pour de nombreuses entreprises qui vont se retrouver dans le passage de ce projet.

Observation n°148

Déposée le 20 Septembre 2019 à 19:07

Par Abdou Kamni Mamoudzou

Observation:

Ralentissement d'activités, perte d'emploi... durant toutes la durée des travaux comment vas t'on circuler ? Ce projet vas tuer le cœur de l'économie De l'ile!

Observation nº149

Déposée le 20 Septembre 2019 à 19:18 Par Anonyme

Observation:

Quelles sont les conséquences ?

Observation n°150

Déposée le 20 Septembre 2019 à 19:34 Par Anonyme

Observation:

En toute honnêteté, cela va impacter beaucoup d'emploi, beaucoup de personne n'auront plus la capacité de

subvenir au besoin de leurs familles, les petits entrepris qui vienne à peine d'ouvrir sur la zone vont devoir fermer, pensait au petit qui a mis toute ses économies pour enfin réaliser ce qu'il voulais sont rêve, mais apparement ça n'a vraiment pas d'importance pour vous, c'est facile d'avoir le pouvoir d'éliminer 20 000 emplois, créer le chômage c'est tellement facile mais imaginer juste l'impact que ça va donner.

Merci de bien vouloir informer la population de l'impacts et reporter l'enquête pour nous permettre nous de bien expliquer la population la situation.

Cordialement,

Observation nº151

Déposée le 20 Septembre 2019 à 19:58 Par Anonyme

Observation:

Un projet de transport en commun ne peut qu'être le bien venue.

Des attentions sont à porter sur la complémentarité avec les taxis pour aller dans des zones précises et éloignés des arrêts de bus. Il faudra faire attention à l'accessibilité tant au niveau handicap, que gratuité selon ressources, faire des liens avec les plus gros employeurs et mettre des parkings suffisamment grand et pratique d'un bout à l'autre du parcours.

Une réglementation particulièrement doit être mise en place pour le respect des voies et des priorités.

Observation n°152

Déposée le 20 Septembre 2019 à 20:03

Par Taillefer Michel 17 rue des sandragons zi Nel Kaweni 97600 Mamoudzou

Observation:

Je suis CONTRE ce projet mais pour le contournement de Mamoudzou par les hauts. La circulation sera impossible à Kaweni

Observation n°153

Déposée le 20 Septembre 2019 à 20:10

Par Vernade Nicolas Hauts Vallons

Observation:

Et un métro non?

Évidemment qu'un tel projet ne plaît pas aux sociétés privées présentes dans le secteur de Kaweni mais je pense que toutes les personnes approuvant cet interminable chantier ne se rendent pas bien compte de l'impact et des conséquences que vont avoir de tels travaux sur ces entreprises.

On parle bien évidemment de licenciement économique et même de fermeture de société donc de CHÔMAGE et d'une forte baisse d'activité sur le poumon économique de Mayotte...

Ne pensez surtout pas que ces entreprises vont gentillement se mettre en veille en attendant la fin des travaux.

Déposée le 20 Septembre 2019 à 20:16 Par Anonyme

Observation: Bonjour,

vu de ce qui est présenté il y a de gros soucis :

- il est impératif de prévoir un accès au ponton de mamoudzou, et si possible avec une solution pour se garer pour les usagers. Le peu de bénéfices touristiques de Mayotte repose sur les activités nautiques sont une grande partie sont au départ de Mamoudzou. Il serait dramatique de les couler le temps des travaux longs!
- Il est absolument indispensable de penser à une solution de parking dans Le projet futur (Cf point précedent). Il est déjà compliqué de se garer en centre ville autour de la barge, si en plus cela devient encore plus dificile, ce ne sera pas une bonne chose.

Le développement touristique de Mayotte est faible, ne le tuez pas dans l'oeuf avec tout les benéfices économiques que ces activités peuvent apporter en négligeant leur place dans le paysage urbain.

Observation n°155

Déposée le 20 Septembre 2019 à 20:28 Par Anonyme

Observation:

Développer un réseau de transport en commun, c'est essentiel. Mais ce chantier paralysera, entres autres nombreuses activités, la totalité des activités nautiques pendant toute sa durée (qui sera bien plus longue qu'annoncée).

Et après ? Que vaut un beau terrassement s'il n'a d'autres fonctions que de faire une belle vue d'artiste ? Le Front de mer de mamoudzou est un lieu d'activité economique dont dépendent plusieurs secteurs, pas une maquette d'urbaniste.

A l'heure où Mayotte se construit par le dynamisme de sa population et de ses activités, ce projet - a l'exeption du transport en commun lui même - n'évoque que le désir de paraître. Ce ne sont pas les projets d'embellissement urbain qui changeront la "capitale" de Mayotte, ce sont les acteurs de cette ville qui le feront.

Observation n°156

Déposée le 20 Septembre 2019 à 20:30 Par Anonyme

Observation:

Pourquoi ne pas avoir mis la population au courant du projet ?3/4 de la population mahorais travail dans cette zone et ne sont pas au courant. Ce n'est pas normal, que nous cacher vous derrière se projet ?

Observation n°157

Déposée le 20 Septembre 2019 à 21:02 Par Anonyme

Observation:

Je suis pour l'évolution à Mayotte même si on doit passer par des périodes de travaux importantes

Observation n°158

Déposée le 20 Septembre 2019 à 21:24 Par Anonyme

Observation:

Avant de s'attaquer à un tel projet, faudrait peut être penser comment tout cela va ce dérouler !!! Déjà que nous mettons énormément de temps pour ce rendre à notre travail, imaginez vous dans Kaweni le matin à partir de 6h avec en plus les travaux ???? !!!!! Et de plus comment croyez-vous que les gens vont faire pour venir faire leur course sur cette zone, c'est la mort assurée pour les commerces, la perte d'emploi pour les salariés de cette zone, mais ceci n'est pas la priorité de nos chers politiciens, ils se permettent de faire des comparaisons avec des grandes villes de métropole, espèces de bandes d'ignorants, arrêtez de vous prendre pour des grands hommes, ce n'est pas comme cela que vous allez faire avancer notre île, sans d'autre route secondaire le projet n'est pas réalisable, c'est aussi simple que cela.

Observation n°159

Déposée le 20 Septembre 2019 à 22:03 Par Anonyme

Observation:

Projet du bus va détruire l'économie des entreprises de Mamoudzou

Comment on fera pour aller au travail pendant les travaux qui vont durer 3 ans voir peux être plus car c'est prévu une seule voie en alternance et ça pendant la journée

Et il n est pas prévu de parking dans le projet déjà c'est la galère pour se garer

Au alentour de la barge et du ponton

Observation n°160

Déposée le 21 Septembre 2019 à 00:04 Par Anonyme

Observation:

Oui au développement de Mayotte, Oui à un projet de transport collectif efficace et à destination de la population. Non à ce projet long et couteux à mettre en oeuvre qui va asphyxier Mamoudzou et son front de mer déjà engorgé. Quid des entreprises présentes sur place ? (5/5, camion rouge, camion blanc, petit bleu, ...)

Quid des usagers du port et des clients des prestataires maritimes?

Déjà qu'au quotidien c'est l'enfer pour se garer quand on veut aller au marché, place mariage ou tout simplement quand ensuite on veut barger à pied alors comment vont faire les usagers du quotidiens sans parking et sans transport en commun efficace déservant l'ensemble de la ville de Mamoudzou et pas seulement les grands axes? Ce projet ne prend pas du tout en compte les usagers et les usages actuels du front de mer de Mamoudzou.

Observation nº161

Déposée le 21 Septembre 2019 à 06:18

Par Mohamed Abdoul Oihid 53 , Rue Du Commerce 97600 Mamoudzou

Observation:

Pour avoir lu une partie du dit registre et sauf erreur de ma part j'estime que la population n'a pas était assez informé de cette avancée qui en grande partie concerne le poumon économique de l'île a savoir le village de Kaweni qui regroupe à lui seul plus de la moitié des entreprises privées de l'île. Ce qui par conséquent va toucher beaucoup d'employeurs, employés et donc beaucoup de familles.

Il est dit que ce sondage a commencé en juillet plus exactement le 25, et beaucoup d'entrepreneurs l'on su que cette semaine.

De nombreux zones d'ombres figurent sur ce projet quand à la réalisation, sa finalisation, et son exécution et le temps impartie pour donner des observations ou autres explications est plus que court.

Donc par ces quelques lignes Messieurs les enquêteurs public, je vous prierai de rapporter ce délai et surtout d'informer au grand maximum la population de Mayotte afin de prévenir à toute révolte populaire qui ne ferait que nuire à nôtre si belle département.

Cordialement. Mr Mohamed

Employé dans une SARL à Z.I Kaweni

Observation n°162

Déposée le 21 Septembre 2019 à 06:28 Par Anonyme

Observation:

Je suis contre la prise en otage de l'économie de Mayotte sans sans aucune consultation à la population.

Observation n°163

Déposée le 21 Septembre 2019 à 06:38 Par Anonyme

Observation:

Ceci s'apparente à un projet d'envergure, alors pourquoi, nous entendons rien sur ce projet faramineux chez les médias et pourquoi la clôture du sondage se termine ce soir.

J'ai comme une impression qu'il y'a anguille sous roche. ????

Observation nº164

Déposée le 21 Septembre 2019 à 07:24

Par KEISLER GILBERT TONY ancienne route de l'EDM Kawéni 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Originaire de Mayotte, propriétaire sur Kawéni mais également gérant de 2 sociétés dans la zone industrielle, je me sens directement concerné par le projet CARIBUS.

En effet, il est prévu de faire passer le circuit sur une partie de mon terrain. Mon parking actuel sera supprimé, comment feront mes clients ??

Je pense que ce projet mettra en péril

l'économie de notre île.

J'ai peur pour l'avenir de mes employés, des sociétés,

de l'île en général.

Comment allons-nous pouvoir circuler durant 3 ans (durée des travaux)

ou peut-être plus ? Exemple flagrant de la route de PASSAMAINTY

Soit disant ce projet permettra une circulation plus fluide mais nous savons très bien que ce ne sera pas le cas. Actuellement cette route est impraticable du matin au soir, comment les magasins seront approvisionnés durant les travaux ? et après, sur une voie à sens unique ???

Je regrette qu'il n'y ait pas eu plus de communication, on nous met devant le fait accompli. Aucune concertation avec les personnes concernées (les utilisateurs des lieux)
L'enquête a été faite pendant les vacances lorsque tout le monde était hors de MAYOTTE. C'est regrettable!

Observation n°165

Déposée le 21 Septembre 2019 à 07:31

Par Louvel Lauriane Place mariage 97600 Mamoudzou

Observation:

Le ponton de Mamoudzou c'est le coeur même de l'activité nautique de Mamoudzou. Sans accès à un parking à côté, finies les plongées qui puisque les clubs ont besoin de décharger le matériel jusqu'au bateau. Et si pas de plongées de mamoudzou et bien beaucoup moins de tourisme à mayotte. Et beaucoup moins de fonctionnaires pour qui la plongée reste une bouffée d'oxygène dans un climat d'insécurité. Ce serait tellement dommage pour tous les plongeurs de grande terre proche de mamoudzou ainsi que pour les clubs qui fermeront. Une tâche noir pour la plongée mahoraise. Impensable...

Observation nº166

Déposée le 21 Septembre 2019 à 07:56

Par Anonyme

Observation:

Bonjour le projet Caribus est un projet nécessaire pour le développement de Mayotte et l'amélioration des conditions de circulation sur l'île.

CEPENDANT il faut absolument penser aux acteurs économiques ayant besoin d'un accès au ponton pour travailler : clubs de plongee, opérateurs nautiques et bien sûr pêcheurs! Un parking qui leur est réservé et un accès au ponton doivent être maintenus pendant toute la durée des travaux! Sinon c est un des secteurs économiques (et touristique!) qui en patira. Ce serait extrêmement dommage alors que l'île essaie de développer son attractivité touristique.

J espère donc de tout cœur que l accès au ponton ainsi qu un parking pour les professionnels pourront être

incorporés au projet.

Observation n°167

Déposée le 21 Septembre 2019 à 09:06

Par Thomas Ségolène 57 rue Said café 97600 Mamoudzou

Observation:

Ce projet, dont la démarche est louable au vu des objectifs aussi bien de réduction du nombre de véhicules sur Mamoudzou que d'amélioration du cadre urbain, ne semble pas prendre en compte les contraintes que les professionnels de la mer et leurs clientèle seront amenés à rencontrer en terme d'accès au ponton sur la durée des travaux. Comment les prestataires touristiques et les établissements sportifs (clubs de plongée, prestataires de sorties en mer, louangeur de bateaux, pêcheurs, etc.) pourront ils assurer leurs services si ces derniers ne sont pas en mesures d'accéder facilement au ponton ? Une solution doit absolument être envisagée au risque de détériorer ce secteur économique qui fait pourtant l'objet d'un intérêt considérable pour nombre de résidents et constitue un pôle de developpement économique d'avenir pour l'île.

Observation n°168

Déposée le 21 Septembre 2019 à 09:20 Par Anonyme

Observation:

Ce projet est fait en dépit du bon sens et nous ne pouvons que prendre en compte les remarques pertinentes de l'ADIEK entre autres, qui représente au cas ou tout le monde l'aurait oublié, le socle d'emplois de l'île... Au delà de l'aspect catastrophique pour l'économie, Caribus ne résoudra absolument rien en terme de flux de circulation, puisque rien n'est prévu en matière de nouvelles routes. Le nouveau schéma rendra le centre ville inaccessible, sans parler de la disparition des parkings. Nous aimons décidément bien reproduire les échecs de la métropole en matière d'urbanisme. Pendant ce temps la, nos voisins Réunionnais mettent en place un projet de téléphérique capable de transporter plus de 6000 personnes jour sur environ 3 Kms et seulement 50 millions d'euros (combien pour Caribus?). Plus écologique, véritablement utile pour désengorger la circulation, courageux, novateur, tout simplement intelligent! Ici nous allons rajouter du problème au problème, encore et encore en s'obstinant à appliquer les vieilles recettes qui ne marchent pas. Il est réellement urgent de ne pas réaliser ce projet en l'état et de commencer à réfléchir en prenant exemple sur des projets véritablement d'avenir pour l'île. Le téléphérique Réunionnais en est un exemple, Caribus non. A l'heure du virage écologique ce n'est certainement pas ce qu'il faut pour Mayotte.

Observation n°169

Déposée le 21 Septembre 2019 à 09:37 Par Anonyme

Observation:

La France est belle! a voir ce projet, on comprends bien que les lois de notre pays n'existe plus face à l'argent des puissants! Nous vivons dans une époque où il n'y a plus d'état d'âme, plus de lois, plus de règles, plus de droit de l'homme, pour un pays comme le nôtre qui est un exemple mondial enfin qui était car depuis un certain temps

j'aimerais bien savoir à quoi correspondent nos belles valeurs françaises: liberté, égalité, fraternité...le pays des droits l'hommes est bien loin derrière nous, nous sommes maintenant un pays qui se prostitue face à ces grosses entreprises! Le peuples français, enfin, les esclaves de france, servent juste à créer de l'argent en travaillant, consommer un maximum, payer des impôts afin que nos si respectueux politicards puissent après faires se qu'ils veulent (avec nos sous rappelons le) sans nous demander notre avis et je ne parle pas des évasions fiscal! Actuellement, je savait que l'élite française nous méprisait mais à ce point... C'est grave!

Bref, nous sommes à la porte d'un nouvelle air, préparez vous à un effondrement car avec un systèmes comme le notre, la fin est proche!

Observation n°170

Déposée le 21 Septembre 2019 à 09:57 Par Anonyme

Observation:

Le projet karibus est plus que nécessaire pour notre île je ne peux pas le nier mais en se respectant les un les autres. Comment expliquez vous que les personnes et les entreprises qui se trouvent sur les plans n'ai pas été averti de l'impacte qu'aura ce projet sur leur avenir.

Prêt de 15000 emploie vont être supprimés voir plus si nous ne laissons pas le temps à chacun de trouver une solitions comme se délocaliser par exemple afin de continuer leur activité.

A quoi servirons les bus a la finale si tout ces emplois n'existe plus? Aux élèves et aux fonctionnaires voilà tout! La blagues dans tous ça c'est que nos étudiants ont déjà des bus à leur disposition alors je le répète : à quoi vont servir ces bus si plus personnes travail dans cette zone, je vous le demande?

Observation n°171

Déposée le 21 Septembre 2019 à 16:20 Par Anonyme

Observat

ion:

Bonjour,

Une ligne de bus dans Kawéni pour transporter qui? Et pour aller où?

Il n'y aura plus ni entreprises ni salariés sur Kawéni. Je suis contre ce projet tel qu'il est actuellement.

Il a été conçu dans l'opacité la plus totale et sans aucune concertation avec les acteurs économiques. Il est très urgent d'entendre les acteurs économiques.

Courage et humilité pour remettre en question ce projet Caribus qui ne correspond pas aux

besoins. Cordialement

Observation n°172

Déposée le 21 Septembre 2019 à 16:24

Par Guerin Loic 53 rue du commerce 97600 Mamoudzou

Observation:

A l'attention de Mr le prefet, et des enqueteurs publiques,

je suis l'un des deux gérant du groupe KALO ET Meubles et deco, nous avons aujourd'hui sept points de vente sur l'ile dont deux sur kaweni, et quatre dépots, totalisant plus dune soixantaine de salariés. Nous sommes présent sur l'ile depuis 20ans, et éssayons tant bien que mal à apporter nous aussi notre contribution directe au dévelopement économique de Mayotte, tout en jonglan depuis 20 ans avec cet équilibre fragile.

J'avais entendu vaguement parlé du projet CARIBUS, mais sans avoir plus d'informations, peut etre par négligence, mais c'est uniquement par bouche à oreille, que nous avons été mis au courant d'une Réunion jeudi soir, ou j'ai pu envoyé deux coloborateurs y assister.

Quel à éte notre grande suprise de découvrir ce projet rapidement, 48H AVANT la fermeture dune enquete via un arrete prefectoral, qui sera sans doute reconnu d'utilité public et donc sans aucun recours.

Tout d'abord, je suis très surpris du manque d'Informations.

Adhérant à certaines institutions, nous n'avons eu aucunes informations de leur part ou pas assez°), pas non plus relayé par le service publique ni à la télevision, ni à la radio, tout juste quelques échanges sur les reseaux sociaux, ou on se rend bien compte que personne ne maitrise le sujet et encore moins n'ayant lus les 1400 pages.

Je décide donc d'organiser une dizaine de collaborateurs afin de collecter un maximum d'informations , pour essayer de comprendre et prendre connaissance du projet Caribus .

En essayant de contacter un grand nombre de mes homologues, eux aussi directement impactés par le projet, car exercant sur

KAWENI leur activité, je me rend compte que eux non plus n'ont pas plus dinformations .

Nous nous sommes donc procuré le projet et avons commencer à le lire, environ 1400 pages, avec beaucoup de zones d'ombres et d'ambiguité.

Nous apprenons donc l'expropriation de certaines personnes (19 pages de noms et numéros de cadastres) entre 10 à 30€ du m2 en dédomagement, budget enveloppe de 174 000€, pour dédomager les proprietaires des terrains sur le tracé de Kaweni, sans compter les entreprises qui y exercent, il y aura donc forcement des dommages collateraux.

En reconnaisant quelques noms et les ayant appelé, certaint ne sont absolument pas au courant.

Je ne veux pas uniquement prendre la parole pour défendre mon entreprises ou mes employés, mais si on parle d'interet général, il me semble qu'un repport de votre enquete serait nécessaire car le sentiment que j'ai aujourd'hui est que l'ensemble de la population mahoraise est encore trompé car elle n'as pas suffisament été informé à tort de toutes les conséquences directes non pas le projet bénéfique à long therme, mais des conséquences et l'impact des travaux sur cette Zone sensible que représente KAWENI, poumon économique de notre ile et non pas la rue du commerce et place mariage comme le rapport le prétend.

Quel va étre notre avenir, pour toutes les personnes qui travaillent sur KAWENI?

Il y aura t'il des travaux de nuit afin que tous les points de vente ou entreprises de la zone puissent continuer à exercer afin que les emplois directes et indirects survivent au trois années de travaux prévue ...? kaweni a été la première zone d'activité avec dépots de stockage ,des differentes manufatures qui recoivent

directement leur matière première ou marchandises livré par conteneur depuis le port de Longoni, avec leurs propres investissements en véhicules, en machines, ou en immobiler.

Pourrons nous donc continuer malgré la géne occasionné par les travaux , à recevoir nos livraisons de conteneurs et faire partir nos camions en livraison depuis nos dépots situés pour la plupart dans cette zone? Pourons nous avoir de réels concertations afin que nous puissions tous continuer à travailler et conserver nos salariés dans un territoire ne comptant que 40 000 actifs , donc un équilibre fragile , sachant que un actif fait vivre en moyenne 4 personnes .

Nous entrepreneurs , chefs d'entreprises , avons tous cru à Mayotte et nous nous battons tous les jours depuis trente ans et beaucoup plus pour certains , afin de participer au développement économique de notre ile et cela malgré toutes les difficultés que nous avons rencontré depuis toutes ces années.

Je suis donc personnelement favorable pour le projet à long therme , et donc d'accord sur le fond mais totalement opposé sur la forme .

je souhaiterai donc qu'il y est plus de concertation, d'échanges avec la population en générale, mais surtout avec les riverains des zones impactées directements , afin que des propositions soient faites et que des compromis soient trouvés en bonne intéligence , afin que chacun puisse dignement participer à l'évolution de notre ile , et que les risques et domages colatéraux soient connus de tous , laissant aux personnes concernés directement par ces travaux ,plus de temps afin de trouver une solution pour garantir qu'il ne se retrouve plus sans rien .

j'ai été choqué sur les propos des personnes ayant animé une des présentations, quand une personne ayant exprimé ses inquiétudes sur la perte probable de son exploitation, on lui aurait tout simplement répondu que la nature n'aimant pas le vide, qu' un autre entrepreneur prendrai sa place ...

Est cela toute la considération que vous allez nous porter ?

je suis donc très inquiet car cette enquéte démontre bien l'absence d'informations avec à peine deux cents commentaires, comment allez vous l'interpretez?

Bien cordialement , Mr Guerin Loic Gérant du groupe KALO

Observation nº173

Déposée le 21 Septembre 2019 à 16:28

Par Union Maritime de Mayotte (UMM) UMM Zone Portuaire de Longoni 97600 KOUNGOU

Observation:

L'UMM est solidaire des entreprises de Kaweni! Nous soutenons l'ADIEK!

Nous vous demandons expressément de prendre en considération les demandes des entreprises de cette zone d'activité.

Le secteur économique Mahorais est déjà suffisamment en souffrance, il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter une couche supplémentaire. Reconnaître ses erreurs n'est pas honteux prenez donc le temps pour améliorer la desserte de cette zone qui a été depuis plusieurs années LE poumon économique de l'île.

Le projet, tel que présenté, entrainera fermeture, et donc des licenciements inéluctablement !!

Déposée le 21 Septembre 2019 à 17:22

Par BIGUET GAELLE Centre d'affaires de Mayotte - Kawéni 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Tout d'abord, nous ne sommes pas contre le projet de transport en commun pour le grand Mamoudzou mais encore faudrait-il qu'il soit réfléchi en concertation avec les habitants, les entreprises de Kawéni, les citoyens de Mayotte.

Comment peut-on lancer une concertation (en toute discrétion) et parallèlement lancer déjà les appels d'offres ? Quel est l'intérêt de mettre en place des transports en commun si les usagers ne peuvent pas y monter avec leurs courses ? Si le but final est de vouloir pousser les entreprises à quitter Mamoudzou/Kawéni, à quoi, pour qui serviront alors les transports en commun ? Outre la concertation avec le monde économique, y a t-il eu une étude sociale ? Après toutes les grèves de ces dernières années, vouloir continuer à mettre fortement à mal les activités des entreprises et donc les emplois est tout simplement incompréhensible.

Nous adhérons aux observations déposées par l'ADIEK.

Observation n°174

Déposée le 21 Septembre 2019 à 18:07 Par Anonyme

Observation: Bonsoir,

En premier lieu, je pense que le commentaire détaillé et les arguments avancés par la société SODIFRAM sont globalement pertinents et méritent d'être pris en compte et analysés avec sérieux.

Par manque de temps, je n'exposerai ici que 2 aspects :

1. Cette enquête publique ne peut être considérée comme valide car trop peu de gens ont réellement été informés de l'existence de celle-ci d'une part et du projet CARIBUS d'autre part. Un simple sondage pourrait aisément confirmer mes dires et moi-même je n'ai appris l'existence de ce site et de l'échéance il y a seulement deux jours par le bouche à oreille. A mon sens, les responsables du projet et les autorités publiques ont une obligation de résultat et pas seulement de moyen. Ils doivent s'assurer que l'ensemble de la population concerné par le projet a connaissance de cette enquête (ie ici quasiment tout Mayotte). La communication qui a été faite autour de cette dernière est quasi inexistante et n'est ni cohérente ni à la hauteur des enjeux économiques et des impacts du projet sur la vie économique de l'île et les usagers de la route.

Par conséquent, le nombre finalement peu élevé d'observations laissées sur ce site ne doit pas être considéré comme un manque d'intérêt ou encore une adhésion de masse de la population au projet mais comme un échec de la campagne de communication.

2. Dans des conditions normales de circulation, il faut aujourd'hui 1H30 en moyenne pour se rendre de Kangani à Mamoudzou en début de matinée. A 06H30, le bouchon commence à la sortie de Koungou et s'étend au moins jusqu'à la barge. En cas de perturbations même minimes sur le trajet (accident, véhicule en panne, travaux, forte pluie etc.), ce temps est multiplié par 2 voire par 3 (situation déjà vécue). De ce fait, il est aberrant que des travaux soient lancés sur ce trajet sans mettre en place un itinéraire de contournement ou une solution de facilitation. Par ma part, j'ai quitté il y a quelques années la région parisienne car je ne souhaitais pas passer ma vie dans les transports (publics ou non). Je ferai de même si la situation se présente à Mayotte!

Cordialement,

Déposée le 21 Septembre 2019 à 18:19 Par Anonyme

Observation:

Qu'est-il prévu pour les véhicules d'interventions sanitaires (ambulances, samu, pompier, infirmiers libéraux, médecins) durant les

"3" ans de travaux ?

Observation n°175

Déposée le 21 Septembre 2019 à 18:49 Par Anonyme

Observation:

Un projet aussi important mériterait plus une communication plus élargie de la part de la CADEMA. Les procédures sont faites à minima. Un investissement exceptionnel aurait nécessité une procédure exceptionnelle. Pas une seule fois on a demandé l'avis des principaux créateurs d'emploi de la zone concernée. On prétexte l'utilité publique avant la République et le vivre ensemble.

Observation n°176

Déposée le 21 Septembre 2019 à 19:55 Par Anonyme

Observation:

Quelle consternation que d etre pris en otage car cest un peu facile.

Il aurait fallu dériver le mouvement par la mer et augmenter le tourisme . Mais bon le peuple est tjs le dernier au courant. Coté communication cest zéro pointe.

Observation n°177

Déposée le 21 Septembre 2019 à 20:33 Par Chane-tu Roshane

Observation:

Comme la majorité des personnes je pense, j'ai entendu parler du projet Caribus grâce au bouche à oreille. Je suis surprise qu'un projet d'une telle ampleur, impactant sur le secteur économique de Mayotte, n'ait fait l'objet d'aucune communication préalable. Je suis bien consciente qu'il s'agit d'un service d'utilité publique, cela dit il me semble que le secteur privé aurait dû être pris en compte. En effet, celui-ci est directement concerné car touché et affecté par des travaux sur le long terme, qui risquent d'impacter sérieusement sur nos vies et nos activités. En parcourant les commentaires je constate que plusieurs acteurs économiques sont inquièts quand à la pérennité de leur activité, des emplois sont menacés, des personnes expropriées, délogées... ces personnes sont-elles seulement conscientes de l'épée de Damoclès qui repose en équilibre précaire au-dessus de leur tête...? Si tel était le cas je pense que ce ne serait pas 200 commentaires qui figureraient sur cette page mais bien plus... C'est ce qui arrive quand on veut boucler un projet hâtivement.

Bien évidemment, je suis contre ce projet sur la forme, même si dans le fond, dans un autre contexte, l'idée aurait pu être bonne. En tant que piétonne je connais l'importance de la mise en place de transport en commun, mais pas au détriment des personnes, employeurs et employés, qui collaborent pour faire avancer Mayotte.

Observation n°178

Déposée le 21 Septembre 2019 à 20:33

Par NEL IDA BP159 -Kaweni-Pointe HAMAHA 97600 MAMOUDZOU

Observation:

PARCELLES

SCI

IMMEUBLE LUKIDA

Référence

cadastre/surface totale

- -000 AH 171:10 916 m2
- Classement du foncier : UA

PROJET DE PARKING CARIBUS SUR LA PARCELLE AH 171 pour 250 place

Rappel: du nord il y a 10 000 voitures qui rentre tout le jours à mamoudzou .. vous compte faire quoi avec le 9750 de parking manquante ?? les voitures stantionnera où ?

Cette parcelle sont actuellement occupe par 4 locataires avec des baux commerciaux jus q a réalisation de notre projet de 45 millions d'euros.

Le projet d'un parking de 220 places sur la parcelle SNIE voisine du centre commercial est une aberration urbanistique au regard de la qualité du site et de son potentiel dans l'ensemble urbain environnant.

Dans la situation actuelle et sur le plan économique, des faits doivent être rapportés à l'attention de la CADEMA :

- Le terrain est valorisé à 500 € le m²
- Le terrain fait l'objet de 4 baux en vigueur au bénéfice de BDM, CANANGA, MMC et SOGEA.
- Le terrain a fait l'objet d'engagements financiers lourds pour un projet immobilier prévu sur le site.

Nous n'avons pas constitué avec ce terrain une réserve spéculative, tout au contraire l'objectif est bien celui d'une valorisation du site par un projet de développement capable de retombées multiples. Dans cet esprit, nous avons entamé il y a plusieurs années un projet immobilier (voir en annexe le projet réalisé par le cabinet d'architecture AROM) et lourdement investi pour le faire aboutir. Il s'agit d'un bâtiment de plus de 25 000 m² pour lequel nous avons argumenté auprès de la mairie une adaptation du PLU quant aux hauteurs autorisées. Le site choisi s'y prête en effet de manière exemplaire au regard du contexte urbain et des capacités du sol de pouzzolane qui possède une résistance peu commune méritant bien mieux qu'un simple parking. Nous soulignons par ailleurs que toutes les analyses ou réflexions récentes, notamment exprimées par les travaux du SAR, préconisent de manière unanime une généralisation des constructions en hauteur.

Soucieux de valoriser les terrains à leur juste niveau, nous avons aussi engagé un projet de parking silo de 4 niveaux situé en bordure de ravine. L'étude réalisée par le cabinet JVO permettrait d'accueillir 280 places sur un terrain d'assiette de 2000 m². L'investissement total atteint voire dépasse 100 M€ soit d'importantes retombées économiques en phase chantier ou exploitation.

Un projet de parking de 220 places pour 7000 m² ne peut pas être retenu face à un projet de nature incomparablement plus valorisante pour le chantier et l'activité et donc l'emploi qu'il va générer. Au regard de notre investissement global dépassant 45 millions d'euros pour le bâtiment, un rapport de 205 000 € pour chaque place de parking...

Les solutions sont de toute évidence à trouver dans le site dit « Hamaha » en partie sud de la RN1, un site où l'urbanisation sauvage gagne en permanence et gagnerait avec un projet global organisé sur le terrain de l'ancienne décharge et terrain de la Caisse de prévoyance sociale (près d'un hectare racheté par la Mairie de

Mamoudzou). Par ailleurs, à titre indicatif la CSSM, organisme public, est propriétaire d'une réserve foncière en bordure du quartier des Haut vallons. Si la volonté d'implanter un équipement d'intérêt général sur la zone devait se maintenir, ce terrain, sans objet depuis le siège de cet organisme public a trouvé sa place dans la zone de Kawéni serait clairement plus indiqué en termes d'opportunité. voir document ci jointe avec les exquises du future constructions

1 document joint.

20/09/19

IMPACT DU PROJET CARIBUS SUR L'AMENAGEMENT URBAIN DU QUARTIER HAUTS VALLONS

ENQUETE PUBLIQUE / SEPTEMBRE 2019

PARCELLES SCI IMMEUBLE LUKIDA

Référence cadastre

surface totale

- 000 AH 171 :

10 916 m²

Classement du foncier :

UA

PROJET DE PARKING CARIBUS SUR LA PARCELLE AH 171

Cette parcelle sont actuellement occupe par 4 locataires avec des baux commerciaux jus q a réalisation de notre projet de 45 millions d'euros.

Le projet d'un parking de 220 places sur la parcelle SNIE voisine du centre commercial est une <u>aberration urbanistique</u> au regard de la qualité du site et de son potentiel dans l'ensemble urbain environnant.

Dans la situation actuelle et sur le plan économique, des faits doivent être rapportés à l'attention de la CADEMA :

- Le terrain est valorisé à 500 € le m²
- Le terrain fait l'objet de 4 baux en vigueur au bénéfice de BDM, CANANGA, MMC et SOGEA.
- Le terrain a fait l'objet d'engagements financiers lourds pour un projet immobilier prévu sur le site.

Nous n'avons pas constitué avec ce terrain une réserve spéculative, tout au contraire l'objectif est bien celui d'une valorisation du site par un projet de développement capable de retombées multiples. Dans cet esprit, nous avons entamé il y a plusieurs années un projet immobilier (voir en annexe le projet réalisé par le cabinet d'architecture AROM) et lourdement investi pour le faire aboutir.

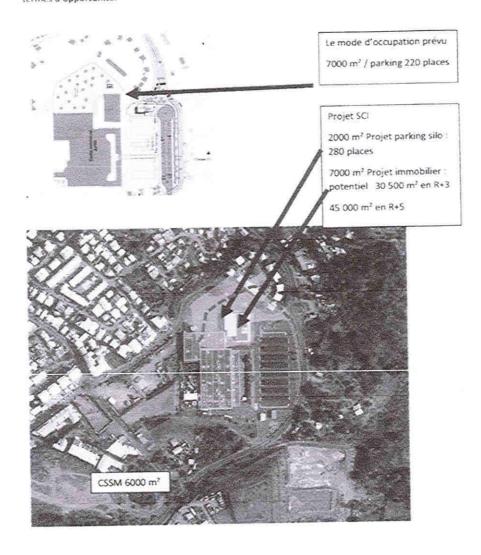
Il s'agit d'un bâtiment de plus de 25 000 m² pour lequel nous avons argumenté auprès de la mairie une adaptation du PLU quant aux hauteurs autorisées. Le site choisi s'y prête en effet de manière exemplaire au regard du contexte urbain et des capacités du sol de pouzzolane qui possède une résistance peu commune méritant bien mieux qu'un simple parking. Nous soulignons par ailleurs que toutes les analyses ou réflexions récentes, notamment exprimées par les travaux du SAR, préconisent de manière unanime une généralisation des constructions en hauteur.

Soucieux de valoriser les terrains à leur juste niveau, nous avons aussi engagé un projet de parking silo de 4 niveaux situé en bordure de ravine. L'étude réalisée par le cabinet JVO permettrait d'accueillir 280 places sur un terrain d'assiette de 2000 m².

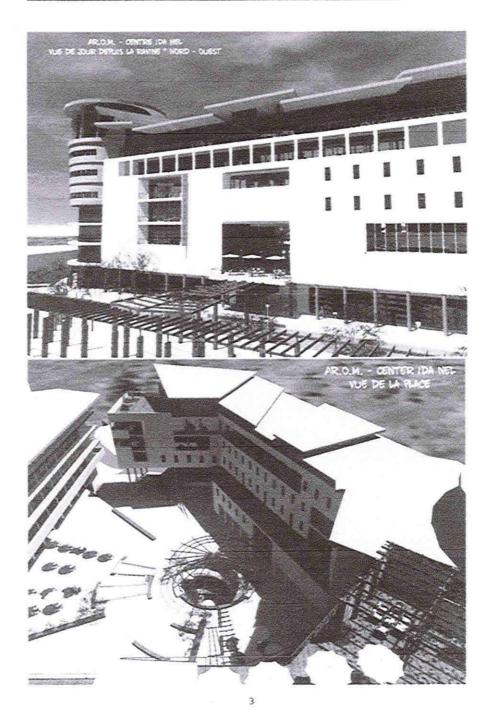
L'investissement total atteint voire dépasse 100 M€ soit d'importantes retombées économiques en phase chantier où exploitation.

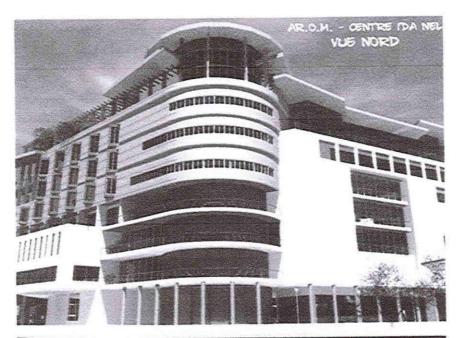
Un projet de parking de 220 places pour 7000 m² ne peut pas être retenu face à un projet de nature incomparablement plus valorisante pour le chantier et l'activité et donc l'emploi qu'il va générer. Au regard de notre investissement global dépassant 45 millions d'euros pour le bâtiment, un rapport de 205 000 € pour chaque place de parking...

Les solutions sont de toute évidence à trouver dans le site dit « Hamaha » <u>en partie sud de la RN1</u>, un site où l'urbanisation sauvage gagne en permanence et gagnerait avec un projet global organisé sur le terrain de l'ancienne décharge et terrain de la Caisse de prévoyance sociale (près d'un hectare racheté par la Mairie de Mamoudzou). Par ailleurs, à titre indicatif la CSSM, organisme public, est propriétaire d'une réserve foncière en bordure du quartier des Haut vallons. Si la volonté d'implanter un équipement d'intérêt général sur la zone devait se maintenir, ce terrain, sans objet depuis le siège de cet organisme public à trouvé sa place dans la zone de Kawéni serait clairement plus indiqué en termes d'opportunité.



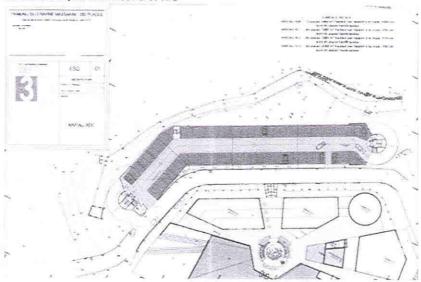
LE PROJET IMMOBILIER ET LE PARKING SILO / INVESTISSEMENT GLOGBAL > 100 M€







PARKING SILO / stade avancement : APS



SURFACE AU SOL :

NIVEAU RDC : 73 places 1985 m² hauteur par rapport à la route +050 cm dont 06 places handicapées

NIVEAU R-1 69 places 1985 m² hauteur par rapport à la route -230 cm dont 08 places handicapées

NIVEAU R-2 69 places 1985 m² hauteur par rapport à la route -510 cm dont 08 places handicapées

NIVEAU R-3 -69 places 2068 m² hauteur par rapport à la route -790 cm dont 08 places handicapées

Observation n°179

Déposée le 21 Septembre 2019 à 20:47

Par NEL IDA BP159 -Kaweni-Pointe HAMAHA 97600 MAMOUDZOU

Observation:

Parcelles AM231- AM191 DE ZONE INDUSTRIELLE NEL qui a un bail pour 99 ans pour une circulation de double sens

-AM96-AM35-AM97 DE ZONE INDUSTRIELLE NEL peut-être échanger QUE SI IL Y A UNE ROND POINT, car très prochainement 160 à 240 camions et poids lourd avec conteneurs de 12 métrés sortira JOURNALIER de la ZONE NEL et le circulation est en double sens comme au jour d'hui.

L'association de ZONE NEL propose que il y a une couronne de circulation pour le caribus a l'extérieur alentour de la zone de kaweni, qui gênera pas le commerces d'intérieur de Kaweni.

Merci de prendre contacte et consulte l'association de ZONE NEL

Observation n°180

Déposée le 21 Septembre 2019 à 21:37

Par Ingar Mickaël Madora Jumbo Score Kaweni Mamoudzou

Observation:

Le plan de bus tel que élaboré pour Kaweni a été très mal ficelé et entrainera de gros problèmes de desserte de Kaweni et par ricochet des répercussions économiques catastrophique à moyen terme.

Pourquoi toujours autant de mauvaises réflexions à Mayotte ?

Mickaël Ingar

Président du Groupe Mado Mayotte pour nos 120 salariés.

N° de dossier au Tribunal Administratif : N° E19000004/97 du 28 juin 2019

Enquêtes publiques conjointes préalables à la mise en œuvre du projet du réseau de Transport Collectif Urbain (TCU) de la Communauté d' Agglomération Dembéni-Mamoudzou (CADEMA)

Du 25 Juillet 2019 au 21 Septembre 2019

AVIS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

A. AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA PROCEDURE D'ENQUÊTE

La commission d'enquête a constaté le respect des obligations règlementaires concernant la procédure d'enquêtes publique conjointes décrite par l'arrête préfectoral en date du 09 juillet 2019 :

- 1. Les publications de l'avis d'enquête effectuées dans les délais, dans deux journaux locaux, ainsi que l'affichage sur les panneaux officiels de la Mairie de Démbéni, de la CADEMA, la mairie annexe de Passamainty et de la maison de projet de KAWENI conformément aux dispositions du Code de l'environnement et par l'article 6 de l'arrêté préfectoral
- 2. La production du dossier d'en quêt e, réalisé par la CADEMA
- 3. Les avis des services de l'Etat consultés
- 4. La mise à disposition du public du dossier et du registre d'enquête pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, conformément aux dispositions prévues par l'article 2 de l'arrêté préfectoral
- 5. L'accueil du public lors des 14 permanences des commissaires enquêteurs, tenues aux jours et aux heures précises par l'article 2 de l'arrêté préfectoral

B. AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE DOSSIER D'ENQUÊTE

Le dossier qui a été soumis à la procédure d'enquête publique est de qualité et parfaitement conforme à la réglementation.

Il s'agissait toutefois d'un dossier très volumineux comprenant 3 tomes et plusieurs dossiers complémentaires. Le volume du dossier n'était pas de nature à une bonne appropriation de son contenu administratif et technique par le public désireux de consulter un tel « gros » dossier. La commission d'enquête s'est beaucoup fiée à la réunion d'appropriation du dossier organisée par le mandataire du projet (NARENDRE) et a par l'occasion démandé un résumé du dossier pour mieux se retrouver dans ce « gros » dossier.

Toutefois, la notice de présentation était très claire et permettait de prendre très facilement connaissance de l'économie générale de l'opération projetée.

Il est à noter que l'ensemble du dossier (les études d'impacts et parcellaire...) concerne surtout la lignel du bus, la traversée de Mamoudzou du Nord au sud, ce qui peut expliquer le fait que la population de Dembéni ne s'y retrouve pas ou même que la population de Vahibé qui se dise exclue. A savoir que Les lignes 2 et 3 seront desservi par minibus nécessitant peu d'aménagement : des élargissements ponctuels en particulier dans certains virages très serrés.

C. ANALYSE ET AVIS SUR LES OBSERVATIONS RECUEILLIES

Rappel du bilan comptable des observations du public

Les observations du publiques ont ete recueillies sous quatre formes :

E	Oralement lors des permanences des commissaires enqueteurs ou sur entretien particulier
	Par mention sur les registres d'enquete mis à la disposition du public
D	Par piece ecrite adressee aux commissaires enqueteurs et annexee aux registres d'enquete mis à la
	disposition du public
	Par voie dématérialisé laquelle un registre d'enquête a été mis à la disposition du public par internet

l'enquête publique comptabilise 207 observations formulees lors de l'enquete publique.

25 observations ont été enregistrées sur les registres papiers des lieux de mise à disposition : 5 à la CADEMA, 16 à la maison de projet de kaweni, 4 à l'hotel de ville de Dembéni et 0 à la mairie annexe de Passamainty.
 181 contributions par voie dématérialisée ont été réceptionnées l'enquête avant la clôture fixée au 26 novembre 2016 puis prorogue au 21 septembre 2019.
 Un courrier a été annexé au registre principal et rendue accessible au public à la CADEMA, un des sièges de l'enquête dès sa réception.

Avis sur les observations formulées par le public

Durant la période d'enquête publique, le mandataire du projet avait mis en place un système de transmission des observations de manière hebdomadaire. Les référents de chaque lieu d'enquête transmettaient au fur à mesure les états de registres sous leurs responsabilités.

Le maître d'ouvrage, son mandataire, a fait copies des registres papiers lors de la clôture de l'enquête et les observations en dématérialisées ont été communiqué par voie de mail par la commission d'enquête.

Dans les observations, les questions sont souvent redondantes mais un constat est unanime : la nécessité du projet de transport et/ou de déplacement au sein de Mamoudzou.

L'analyse du besoin de déplacements au sein de l'Agglomération de la CADEMA qui ne peut que s'accroitre et le constat de la circulation automobile congestionnée, conduit à une prise de conscience de la nécessité d'une offre de transports en commun au détriment de la voiture individuelle.

Face aux problèmes de saturation rencontrés aux heures de pointe, l'inconfort qui en découle, la mise en place de transport urbain collectif est bien perçue du public. On peut noter que la majorité des avis exprimés marquent une forte adhésion à cette démarche.

Le projet CARIBUS reste cohérent avec la perspective de développement de la CADEMA. Ce dernier voit le transport urbain collectif comme un droit fondamental d'inclusion sociale et économique pour un développement solidaire et cohérent de l'ensemble du territoire.

En revanche, une attente s'est manifestée ; de mieux prendre en compte les problématiques intérieures (la maîtrise du foncier, gestion des travaux pour limiter les impacts sur les riverains et les activités, etc.) et extérieures à CARIBUS (accessibilité aux parkings, connexions avec les autres modes de déplacements, etc...) Concernant les nuisances acoustiques et vibratoires, les poussières, inévitables pour ce type de chantier, la réglementation fixe les seuils à ne pas dépasser et la jurisprudence constante examine si les inconvénients excèdent les obligations normales de voisinage pour les riverains de la voie publique.

Les craintes formulées par les observations quant aux impacts sont légitimes et le maitre d'ouvrage devrait décrire un ensemble de prescriptions de nature à les minimiser : cahier des charges contraignant pour les entreprises de travaux, itinéraires de transit limitant les impacts, mesures de bruit durant les travaux avec action corrective éventuelle, mesures de réduction d'impact pour les poussières, réunions d'information avant travaux pour les riverains.

D. CONCLUSIONS ET AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La

comi	mission d'enquête soussignée
П	Après avoir défini en concertation avec M. Ayassi AMBOUDI de la Préfecture du Mayotte I Direction des
	Relations avec les Collectivités Locales - Bureau des finances locales et de l'environnement, les modalités
	d'organisation de l'enquête publique,
П	Après étude complète du dossier soumis à enquête publique, des documents annexes à celui-ci,
	Apres vérification des formalités réglementaires de publicité et d'affichage,
	Apres vérification des notifications de l'ensemble des propriétaires impactes par le projet CARIBUS et après
ш	prorogation de l'enquête pour pallier les carences d'information de ces derniers
El	Après avoir siège et tenu 14 permanences sur les 4 sites d'enquêtes
0	Après avoir recense 207 observations formulées sur l'ensemble des registres,
	TOP # 17 PARTY 75 PA

Considérant que

0	L'enquête publique s'est déroulée dans des bonnes conditions
	Les observations mentionnées sur les différents registres sont majoritairement favorables
	Les personnes publiques associés ont émis un avis favorable

Considérant que

п	Le projet est déclaré d'utilité publique
	Toutes les obligations réglementaires concernant la procédure d'enquêtes publiques telles que décrites
	par l'arrêté préfectoral en date du 09 juillet 2019 ont été respectées,
I	Le projet aboutira à une amélioration des conditions de circulation destinée à diminuer l'accidentologie
	Les acquisitions foncières envisagées sont encourues de négociations
E	Des recommandations ont été émises par la MRAE et des élements de réponse ont été apportés pa CADEMA datant du 17 juin 2019

Considérant que dans cette analyse bilancielle, les avantages l'emportent sur les inconvénients génères et que l'intérêt général du projet est bien supérieur aux intérêts particuliers.

Sur la demande présentée par la CADEMA, de se prononcer sur les enquêtes publiques conjointes préalables à la mise en œuvre du projet du réseau de Transport Collectif Urbain (TCU) de la Communauté d'Agglomération Dembéni-Mamoudzou (CADEMA)

la commission d'enquête donne en toute indépendance et impartialité un

AVIS FAVORABLE

Avec recommandation

RECOMMANDATION:

Mettre en œuvre des mesures efficaces de gestion des travaux sur les zones occupées et encombrées pour limiter les impacts négatifs notamment :

- favoriser à la préservation du tissu économique particulièrement sur la zone commerçante
- Privilégier la concentration avec entreprises de la zone de Kaweni
- Informer les riverains sur le déroulement (planning) des travaux, etc.

Sont transmis, en conséquence, à la Préfecture de Mayotte et au Président du Tribunal Administratif de Mayotte le rapport d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur,

Fait Mamoudzou, le 22 septembre 2019

La commission d'enquête

Raanfati MIRADJI Abdou AYOUBA